Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 022-212202246-20251208-DEL20251208A-DE

Ploulec'h
CÔTES-D'ARMOR • BRETAGNE
AODOÙ-AN-ARVOR • BREIZH

Conseil municipal du lundi 8 décembre 2025
Délibération

DÉLIBÉRATION 20251208a - Révision des tarifs communaux applicables au 01/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 8 décembre à 18h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en date du 2 décembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain CAMUS, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 11 **Votants :** 14

Présents : M. CAMUS Sylvain, Maire ; Mme MORVAN Sonia, M. DUPUIS Matthieu, Mme ROLLAND Pierrette, M. CUZIAT Gérald, Mme ANTONA Germaine, Adjoints ; M. RAOUL Pierre, Mme LE GALL Armelle, M. BERRIVIN Jacques, Mme GAGNEUX Michèle, M. GOURMELON Hervé, conseillers municipaux.

Absents excusés : M. BOSC Dominique (procuration à Pierrette ROLLAND), Mme CHAUVEL Francine (procuration à Sonia MORVAN),Mme GUENO Alicia (procuration à Michèle GAGNEUX), M. LAVOLLOT Olivier, M. THOMAS Maxime.

Absents : Mme ALLAIN Rachel, Mme DUEDAL Alice, M. MICHAUD Ludovic.

Secrétaire de séance : M. GOURMELON Hervé.

***

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter les tarifs communaux applicables pour les locations ou services à compter du 1er janvier 2026.

Il est rappelé que les tarifs des services scolaires sont revus chaque année au 1er septembre pour l'ensemble de l'année scolaire.

***

Après en avoir délibéré, le Conseil :
À l'unanimité, par 14 pour,

APROUVE les tarifs communaux applicables au 1er janvier 2026 tels qu'annexés à la présente délibération.

PRÉCISE que pour toute location à venir d'une salle communale pour laquelle le contrat a été signé et l'acompte versé avant l'adoption de ces nouveaux tarifs, les conditions tarifaires en vigueur au moment de la signature du contrat continuent de s'appliquer.

Pour extrait,
Certifié conforme,

Le Maire,
Sylvain CAMUS

MAIRIE DE PLOULECH
22300